

Motion du Groupe Socialiste au Conseil Général de Val-de-Travers

Nous demandons au Conseil Communal d'étudier, sous la forme d'une motion, la Résolution déposée par les Jeunes lors des manifestations du 24 février 2010.

Nous souhaitons que le Conseil Communal étudie le document et ses propositions, qu'il nous fasse un rapport circonstancié sur la nécessité et la faisabilité d'une telle maison des jeunes à Val-de-Travers.

Val-de-Travers, le 26 avril 2010

Collège Jean-Jacques Rousseau
Classe de 9Ma2
Place de Longereuse
2114 Fleurier
Commune de Val-de-Travers

A l'attention des membres
des instances politiques
de la Commune de Val-de-Travers

Fleurier, le 15 février 2010

Objet : création d'un Centre de Jeunesse

Messieurs les conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, Mesdames et Messieurs,

Notre région manque d'infrastructures destinées à accueillir les jeunes de 13 à 17 ans. Nous proposons donc de créer un centre de jeunesse.

Ce dernier serait un lieu convivial qui permettrait aux jeunes de se réunir et de se livrer à des activités ludiques, sportives et culturelles (jeux d'intérieur, terrain polyvalent extérieur, projection de films, spectacles, etc.).

Il serait situé au centre de la commune et facile d'accès. Ce lieu comprendrait un coin détente, une partie bar, une salle multi activités, entre autres. Il pourrait être ouvert les après-midis et les week-ends.

Le centre serait géré par une commission composée d'adultes et de jeunes.

En espérant vous convaincre de la nécessité de ce projet, nous vous prions d'agréer Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

La classe des 9Ma2



Philippe Vanach



H. Vindiamouet / K 525